

FÉVRIER 2008

Éditorial



Hervé Catala
Directeur Général,
Banque de Gestion Privée Indosuez

Votre avis nous intéresse

“ Parce ce que cette Lettre est faite pour vous, votre avis est essentiel...

Pour la deuxième fois, nous avons élaboré un questionnaire qui vous permettra de vous exprimer sur le contenu et sur la forme de notre rendez-vous mensuel.

Ainsi, nous apprécierons plus concrètement l'intérêt que vous portez à cet outil de communication et pourrons adapter le format et choisir des thèmes répondant au mieux à vos attentes.

Je vous remercie donc infiniment par avance du temps que vous aurez consacré à cet échange. ”

Nouveauté

Votre rendez-vous marchés sur bgpi.com

Notre société de gestion, GPI, analyse les marchés pour vous accompagner dans vos réflexions et vous aider à comprendre les grands mouvements financiers.

Retrouvez tous les mois l'émission, *En direct des marchés*, de GPI TV.

Concilier stratégie patrimoniale et stratégie professionnelle : un défi majeur pour le dirigeant-actionnaire d'entreprise

La Banque de Gestion Privée Indosuez s'est dotée dès 2000 d'une équipe de spécialistes des problématiques liées à l'interaction entre patrimoine industriel et patrimoine financier des dirigeants-actionnaires, au sein d'un pôle expert : le Pôle Entrepreneurs. Celui-ci accompagne les actionnaires dans leur réflexion sur l'opportunité, la faisabilité et les conséquences, tant "corporate" que patrimoniales, d'opérations portant sur le capital de leur société.

- Quelles sont les conséquences patrimoniales de mes décisions stratégiques ?
- Comment concilier les intérêts de ma famille et le développement de mon entreprise ?
- Comment diversifier le risque patrimonial d'une concentration excessive de mon patrimoine sur mon outil professionnel ?
- Comment amorcer la transmission de mon entreprise dans un contexte fiscal optimisé ?
- Dois-je privilégier un acquéreur industriel, un investisseur financier ou encore le marché boursier ?...

...sont autant de questions, parmi tant d'autres, fréquemment abordées par les chefs d'entreprise avec leur banquier privé.

Pour y répondre, le Pôle Entrepreneurs de BGPI s'oblige à l'impartialité, et déroule son intervention selon une méthodologie précise et éprouvée.

Dans un premier temps, il établit avec le chef d'entreprise un diagnostic précis de la situation (économique, financière, concurrentielle) de son entreprise. Sont alors suggérés un(des) scénario(i) dont la pertinence est mesurée pour l'entreprise et ses actionnaires à l'aide de simulations détaillées.

En collaboration avec les Pôles d'expertise de BGPI
(Service juridique & fiscal, société de gestion -GPI-, marketing...)

Identification de votre réalité professionnelle

Analyse des perspectives d'évolution de votre entreprise (valorisation > 4,5 millions d'euros) et recensement de vos objectifs personnels.

- Identification de vos projets personnels et familiaux

- Screening des solutions financières éventuellement envisagées et des transactionnels rencontrés.

- Identification des impacts patrimoniaux associés

Assistance au choix de la solution correspondant à vos objectifs personnels.

- Participation à la réflexion sur la structuration financière de l'opération et sur sa mise en oeuvre.
- Pré-sélection et présentation d'un ou plusieurs intervenants susceptibles de mettre en oeuvre la solution préconisée (cabinets de fusion/acquisition, investisseurs financiers, listing sponsor...).

- Participation au processus de sélection de la/des structures transactionnelles.

- Accompagnement des opérations.

- Contrôle tout au long du process, de la compatibilité de la solution mise en oeuvre avec le cahier des charges défini en amont à vos côtés.

Particulièrement attentifs aux objectifs et aux contraintes personnels et familiaux du chef d'entreprise, les experts du Pôle s'attachent à nourrir une réflexion structurée sur l'opportunité d'une opération financière compatible avec les caractéristiques propres de l'entreprise et les risques que celle-ci peut raisonnablement accepter.

L'objectif est en effet de procéder à "la bonne opération de haut de bilan", celle qui équilibrera les deux volets (professionnel, personnel) du patrimoine global de l'actionnaire en apportant une réponse à l'ensemble de sa problématique.

La mise en œuvre de la solution préconisée par le Pôle, puis validée par l'actionnaire, doit être entourée des meilleures garanties pour une exécution sans faille. En liaison étroite avec les conseils habituels de l'actionnaire, les experts du Pôle Entrepreneurs sont amenés à présenter divers professionnels spécialisés (cabinets de fusion acquisition ou d'évaluation, fonds d'investissements ou de LBO, avocats d'affaires...) reconnus par le marché.

L'expert du Pôle accompagne alors l'actionnaire dans la négociation du contrat de mission avec le transactionnel retenu, et dans le suivi de la transaction jusqu'à son parachèvement ; il est amené à associer d'autres équipes expertes de BGPI (le Pôle Juridique & Fiscal Clientèle, en particulier) ainsi que l'environnement habituel de conseil de l'actionnaire, afin de sécuriser au mieux l'opération en cours.

Une fois sollicités par votre conseiller privé habituel, les experts du Pôle entrepreneurs vous accompagnent dans le déroulement des opérations que vous envisagez de mettre en oeuvre.

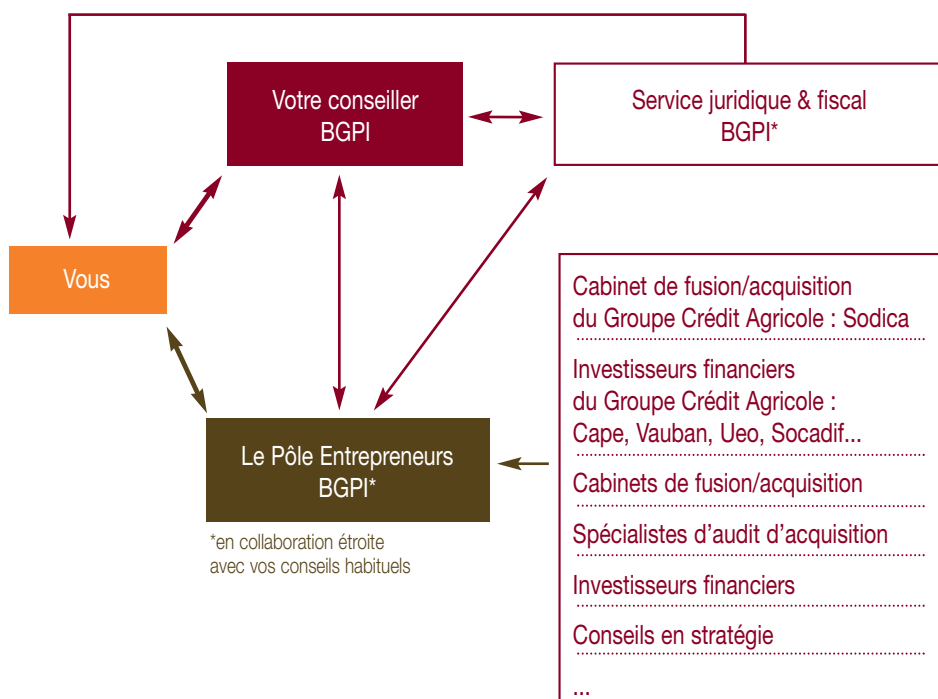
Pour ce faire, ils s'appuient sur les compétences du Groupe Crédit Agricole ainsi que sur un réseau diversifié de spécialistes externes avec lesquels ils maintiennent des liens étroits et librement définis :

- cabinets de fusion/acquisition ;
- spécialistes d'audit d'acquisition ;
- cabinets d'évaluation ;
- investisseurs financiers ;
- conseils en stratégie ;
- avocats d'affaires ;
- cabinets immobiliers ;
- notaires...

En résumé

La gestion globale d'un patrimoine revêt une complexité particulière en présence d'actifs professionnels.

Expérimentés et impartiaux, les experts du Pôle Entrepreneurs de BGPI interviennent en appui du banquier privé du chef d'entreprise pour l'accompagner dans sa réflexion sur l'articulation optimale entre son patrimoine professionnel et son patrimoine privé.



Témoignage

M. Joseph Janès, ex-actionnaire majoritaire de la Caisserie Velay-Bernard (Oise)

« Clairvoyant sur la nécessité de réfléchir à l'articulation entre patrimoine professionnel et patrimoine privé, mon conseiller privé du Crédit Agricole m'a présenté dès 2005 un conseiller patrimonial de BGPI qui a rapidement sollicité un des experts du Pôle Entrepreneurs.

Après une analyse du positionnement concurrentiel de la société, une réflexion structurée a été menée concernant la probabilité (faible) d'une succession familiale et l'éventualité d'un adossement de l'entreprise à un nouvel actionnaire, industriel ou financier.

À l'issue de ce processus échelonné sur plusieurs mois, il apparaissait clairement que la cession du contrôle constituait une opportunité à saisir, d'autant qu'entre temps un acteur de mon secteur s'était déclaré candidat au rachat.

Afin de mener les négociations avec toutes les garanties nécessaires et le plus grand professionnalisme, le Pôle Entrepreneurs m'a convaincu de sélectionner un conseil fusion/acquisition. Parmi les trois qu'ils m'ont présenté, mon choix s'est porté sur Lincoln International.

Tout au long de la mission (d'une durée de plus de 18 mois), mais particulièrement dans la phase finale des négociations, la collaboration étroite entre le Pôle et Lincoln International s'est avérée précieuse pour garantir un accord protecteur de mes intérêts patrimoniaux présents et futurs avec l'acquéreur final. Parallèlement, mon conseiller patrimonial, en liaison avec le Pôle Juridique & Fiscal de BGPI, élaborait un projet d'optimisation pré-cession ainsi que des propositions de gestion future des actifs financiers à recevoir de la cession.

En bref, un excellent travail d'équipe, reposant sur une communication efficace entre les divers pôles d'expertise de BGPI, à toutes les étapes de la préparation et de l'exécution de l'opération financière. »

Stratégie patrimoniale autour des stock-options

Un client titulaire de 10 millions d'euros de stock-options de titres cotés non français nous a sollicité pour l'accompagner dans sa réflexion sur la meilleure stratégie à adopter en fonction de ses objectifs.

Une équipe pluridisciplinaire de BGPI a été mise sur pied pour envisager avec lui les conséquences patrimoniales de ses décisions, puis la gestion personnalisée de ses actifs.

La première étape fut de quantifier les enjeux financiers de la cession avant et après fiscalité en tenant compte des objectifs familiaux de notre client : protection du conjoint et transmission à la seconde génération. Les différents scénarii furent illustrés par des tableaux de flux. Le client a ainsi pu prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

La deuxième étape consista à définir les structures d'accueil des capitaux post-cession en étroite collaboration avec notre Pôle Juridique & Fiscal et l'étude notariale sélectionnée. En particulier, la rédaction des statuts des sociétés civiles nécessaires a été finalisée après des échanges constructifs et en tenant compte strictement des valeurs familiales fortes de notre client.

La troisième étape visa à déterminer conjointement un calendrier et une méthodologie relative :

- à la levée et à la cession des titres sachant que ceux-ci sont dotés d'une volatilité et d'une saisonnalité particulières ;

- aux stratégies de couverture et d'optimisation des plans de cession des titres portés, dans le temps, avec l'aide de l'équipe de la Table Action (GPI) ;
- à la planification de la conversion des devises obtenues en collaboration avec notre Table Change (GPI) ;
- au financement des impôts et contributions sociales additionnelles.

La Banque et l'équipe mobilisée ont été présentes à chacune des étapes décisives de réflexion et d'action, ce qui a conforté le client dans ses choix.

Ce travail de fond, réalisé sur une période de deux ans, est le fruit d'une complémentarité et d'une mobilisation concertées des équipes de la Banque et des conseils habituels de ce client.

À noter

Imprimé Fiscal Unique (IFU) 2007

Vous recevrez mi-mars votre IFU au titre des opérations et revenus enregistrés sur vos comptes détenus chez BGPI. Ce document vous sera nécessaire pour compléter votre déclaration de revenus 2007.

Indices au 31/01/08



	VALORISATION	SUR 4 SEMAINES*	ANNÉE 2008	ANNÉE 2007
INDICES ACTIONS				
> CAC 40	4 869,79	-12,19 %	-13,26 %	1,31 %
> CAC MID 100	6 615,68	-12,20 %	-13,54 %	-1,91 %
> DJ EURO STOXX 50	3 792,80	-12,48 %	-13,79 %	6,79 %
> TOPIX	8,55	-6,56 %	-5,34 %	-15,55 %
> S&P 500	931,08	-5,28 %	-7,29 %	-6,62 %
INDICE OBLIGATAIRE				
> EURO MTS GLOBAL	148,28	1,64 %	2,46 %	1,66 %
INDICE MONÉTAIRE				
> EONIA	143,00	0,31 %	0,35 %	4,01 %

Indices en euros. *03/01/08

Ce document ne constitue en aucun cas une offre de souscription à un contrat d'assurance vie, ni une offre ou une sollicitation, ni un acte de démarchage visant à acquérir des parts d'OPCVM. Il est recommandé de lire attentivement le prospectus avant toute souscription d'OPCVM. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction notamment de l'évolution des marchés financiers.

BANQUE DE GESTION PRIVÉE INDOSUEZ

20, rue de La Baume
75382 Paris Cedex 08 - France
Tél : 01 40 75 62 62 - Fax : 01 45 63 85 20
www.bgpi.com

LETTRE D'INFORMATION ÉDITÉE PAR BGPI

- **Achévé de rédiger** : 4 février 2008
- **Directeur de publication** : Hervé Catala
- **Rédacteur en chef** : Nathalie Delecroix • **Chargée d'édition** : Céline Hervé-Garnier
- **Rédacteurs** : Anne-Sophie Michard, Pierre Quelin (Focus), Philippe Jatton (Cas pratique).